

BAREME DES HONORAIRES AU 1^{er} janvier 2020

VENTE

PRIX DE VENTE*	HONORAIRES TTC* <i>par forfait / pourcentage</i>
Jusqu'à 45 000 €	4 500 €
De 45 001 € à 75 000 €	9,00 %
De 75 001 € à 125 000 €	8,00 %
De 125 001 € à 175 000 €	7,00 %
De 175 001 € à 225 000 €	6,00 %
De 225 001 € à 325 000 €	5,00 %
Au-delà de 325 001 €	4,90 %

*Tranches non cumulatives. Les prix pourront être arrondis aux 1 000 € inférieur.

Mandat de vente : Honoraires à la charge du vendeur. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Mandat de recherche : Honoraires à la charge de l'acquéreur selon barème ci-dessus.

ESTIMATION

350€ TTC : Dans le cadre d'une estimation simple, bancaire ou notariale.

OFFERTE : Dans le cadre d'un mandat

LOCATION

LOCATION MEUBLEE / NON MEUBLEE	PART BAILLEUR	PART LOCATAIRE
Négociation et mise en relation	Offert	-
Visite du preneur Constitution du dossier Rédaction du bail	8€ TTC* / m ²	8€ TTC* / m ²
État des lieux : <i>facturé au bailleur et au locataire le jour de sa réalisation</i>	3€ TTC* / m ²	3€ TTC* / m ²

**le tout dans la limite d'un mois de loyer hors charges.*

GESTION LOCATIVE

En partenariat avec
Stéphane Plaza Immobilier Minimes
RCS 829.033.786

HONORAIRES DE GESTION :

7,20 % TTC

Assurance loyers impayés :

2,50 % TTC sur les loyers et charges : couvre 100 % des loyers et charges jusqu'à expulsion ainsi que les frais de procédure (avocat, huissier, serruriers...) plus la détérioration immobilière jusqu'à 10.000 euros **sans franchise ni délai de carence (voir conditions en agence)**